

L'économiste

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Examen de fin d'année 2022

119.746 candidats composent pour le BEPC ce jour

Les épreuves écrites de l'examen du Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC) seront officiellement ... • (Page 04)

UEMOA

Les dégâts du dollar fort sur l'inflation

Selon la note de conjoncture économique du mois d'avril 2022 publiée par la BCEAO l'inflation a atteint 6,8% dans l'UEMOA. Comparé aux pays hors zone CFA, ce ... • (Page 06)

Célébration de l'excellence dans l'UEMOA

• (Page 03)

«Jeudis de l'Investisseur»

Distinction des lauréats des BRVM AWARDS 2022

◆ Edoh Kossi Aménounvé : L'infatigable artisan d'une BRVM innovante



Invité sur l'Émission "Eco d'ici, Eco d'ailleurs" de RFI/Jeune Afrique • (Page 08)

L'APIEx présente les facilités de la GDIZ aux acteurs du privé

Le jeudi 09 juin 2022, l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx Bénin) a ... • (Page 04)

Campagne agricole 2021-2022

La production céréalière en baisse de 13%

A Niamey, le 11 juin 2022, le Comité de Haut niveau sur la Sécurité alimentaire ... • (Page 04)

Campagne de destruction

Le Bénin se conforme à la convention de la CEDEAO

La Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (Cnlcpal) a lancé, le vendredi 10 juin dernier, la campagne de destruction d'armes ... • (Page 11)

Sécurité alimentaire

La FAO propose un mécanisme de financement des importations

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié le 9 juin dernier, ... • (Page 02)



Les propositions de Romuald Wadagni pour les économies africaines

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	608.55	655.95	770.24	1.46	77.98	39.32	4.77	91.36	165.70	7.84

Sécurité alimentaire

La FAO propose un mécanisme de financement des importations

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié le 9 juin dernier, la nouvelle édition du rapport des Nations Unies sur les perspectives de l'alimentation. Le document révèle que les dépenses augmentent pour les plus vulnérables de la planète, alors que la quantité de nourriture baisse. Soutenir la facture des importations alimentaires s'avère être une belle perspective.

• Félicienne HOUSSOU

La FAO avertit dans son rapport que la hausse des prix des aliments et des intrants agricoles menace la sécurité alimentaire. Ainsi, l'organisation propose un mécanisme de financement des importations alimentaires visant à apporter un appui en matière de balance des paiements aux pays à faible revenu les plus dépendants des importations alimentaires, dans le but de préserver leur sécurité alimentaire. Le constat a de quoi inquiéter ! La dernière édition de Perspectives de l'alimentation de la FAO montre que bon nombre de pays vulnérables dépensent davantage sans toutefois recevoir plus de nourriture. Les dépenses mondiales d'importations alimentaires devraient enregistrer une hausse de 51 milliards d'USD par rapport à 2021, dont 49 milliards du seul fait de la progression des prix. D'après les prévisions, les pays les moins avancés (PMA) subiront cette année une contraction de 5 pour cent de leur facture d'importations alimentaires, tandis que l'Afrique subsaharienne et le groupe des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires verront le total grimper en dépit d'un recul des volumes importés. « Ce sont des signes alarmants du point de vue de la sécurité alimentaire, car ils indiquent que les importateurs ont du mal à financer ces coûts internationaux toujours plus élevés, ce qui annonce peut-être la fin de leur résilience face à la hausse des prix », souligne le rapport.

Les graisses animales et les huiles végétales sont à elles seules le plus important poste de dépense sur les factures d'importation à la hausse attendues en 2022, suivies des céréales pour les pays développés. Dans l'ensemble, les pays en développement réduisent leurs importations de céréales, de graines oléagineuses et de viande, ce qui témoigne de leur incapacité à faire face à l'augmentation des prix. « Compte tenu de la flam-



bée du prix des intrants, des inquiétudes à l'égard de la météo et de l'instabilité croissante des marchés dues à la guerre en Ukraine, les dernières prévisions de la FAO vont dans le sens d'un resserrement des marchés alimentaires et de montants inédits pour les factures d'importations d'aliments », a indiqué M. Upali Galketi Aratchilage, l'économiste de la FAO qui a coordonné cette édition du rapport. Les Perspectives de l'alimentation proposent des analyses plus approfondies des principaux produits agricoles, notamment le blé, le maïs, le riz, le secteur des cultures oléagineuses, ainsi que les produits laitiers, la viande, le poisson et le sucre. Parallèlement à l'envolée des prix des produits alimentaires, les disponibilités du secteur agricole sont limitées en raison de la hausse du coût des intrants, en particulier les engrais et les carburants, qui pourrait à son tour précipiter la hausse des prix des denrées alimentaires.

Maîtrise du coût des intrants, un autre défi

D'ordinaire, l'accroissement des prix des aliments est une aubaine pour les producteurs, puisqu'il suppose des bénéfices plus importants. Cependant, la rapide progression du coût des intrants, conjuguée à celle des prix de l'énergie et aux restrictions à l'exportation appliquées aux engrais essentiels par les principaux acteurs du secteur, surpasse largement la croissance des bénéfices,

et la situation, si elle venait à se prolonger, susciterait des inquiétudes en cas de réaction trop lente et insuffisante au niveau de l'offre. Josef Schmidhuber et Bing Qiao, de la Division des marchés et du commerce de la FAO, dans leur chapitre spécial sur les dynamiques de ce phénomène appellent à s'interroger sur la capacité des agriculteurs du monde entier à acheter des intrants au vu de l'envolée des prix. Il est possible que les exploitants agricoles réduisent l'application d'intrants ou privilégient des cultures moins gourmandes en ressources, ce qui risque non seulement de diminuer la productivité mais aussi d'avoir des incidences préjudiciables sur les exportations de denrées alimentaires vers les marchés internationaux. Ce constat s'applique également aux principaux pays exportateurs, indiquent les auteurs du chapitre. Ces douze derniers mois, l'indice des prix mondiaux des intrants, un nouvel outil mis en place par la FAO en 2021, a atteint un niveau inédit et a progressé encore plus vite que l'indice FAO des prix des produits alimentaires. Cette situation se traduit par des prix réels faibles pour les agriculteurs, en dépit de la hausse du côté des consommateurs, ce qui n'encourage pas les exploitants à prévoir d'intensifier la production. Pour remédier à ce problème, toutefois, il faut que l'indice des prix mondiaux des intrants diminue, ou bien que l'indice des prix des produits alimentaires poursuive son ascension.

AUX DECIDEURS... Cela nous étirent

La recherche d'un logement à louer dans la ville de Cotonou et ses environs relève de l'exploit au terme d'un chemin de croix. Trois situations se présentent. Il y a d'abord le coup du hasard qui peut jouer en faveur d'un futur locataire à la recherche de logement. Dans ce cas, ce dernier peut être informé de la disponibilité d'un logement auprès d'un propriétaire et négocié directement son bail. Ces cas sont vraiment rares. Il y a ensuite ce qu'on peut qualifier d'accès à une location par substitution. Dans ce cas de figure, c'est un locataire qui, se mettant dans les dispositions de libérer le logement précédent, en informe ses connaissances jusqu'à rencontrer une qui exprime le besoin de louer une maison de même standing. Enfin, la dernière possibilité dans la recherche de logement est la plus répandue. Il s'agit du recours aux services d'agents immobiliers, communément appelés « démarcheurs. » Ces personnes qui, en réalité, n'ont pas la qualification d'agents immobiliers se sont investis dans le secteur et ont fait main basse sur les logements locatifs.

Ainsi, ils sont pratiquement indispensables dans le service. Dans tous les cas, ils profitent bien de ce métier qui leur procure les ressources dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Avoir recours au service express des démarcheurs fait gagner vraiment du temps. En une demi-journée, le futur locataire aura parcouru avec le démarcheur plusieurs maisons destinées à la location. Au terme de ce périple, il lui est loisible d'opérer un choix conséquent.

Mais pour bénéficier des services du démarcheur, il faut se soumettre à son protocole qui impose d'abord de s'acquitter de ses honoraires de déplacement qui s'élèvent à 2000F par déplacement. Avouons qu'en désespoir de cause, l'acquéreur cède à cette forme d'escroquerie. La seconde disposition de ce protocole qui n'est écrite nulle part, est le paiement par le locataire au démarcheur d'une prime ayant la même valeur locative mensuelle de la maison mise en bail. Ainsi, pour un loyer de 50.000F le mois, il faut payer au démarcheur 50.000F. Si la valeur locative est de 200.000F le mois, le démarcheur vous prend 200.000F. Et ces dépenses ne comptent pas pour le propriétaire. En effet, après avoir payé les honoraires de déplacement et la prime qui équivaut à la valeur locative de la maison, il faut payer les avances sur loyer et une caution d'eau et d'électricité. Dans cette logique, il était loisible à chaque propriétaire suivant sa vulnérabilité ou non de fixer le nombre de mois pour les avances sur loyer. Heureusement, de ce point de vue, une réglementation fixe à trois mois le nombre des avances sur loyer. Le recours aux services des démarcheurs est partagé entre service express et escroquerie. Mais tout le monde s'en accommode en faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Sauf que cela fait trop dépenser l'acquéreur. Il est à souligner qu'à côté des démarcheurs, il y a des agences immobilières plus structurées qui opèrent dans le secteur. Elles sont plus dans la location des appartements et des parcelles. A ces agences immobilières, il faut payer un pourcentage sur les montants des achats.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Mali : les prix des produits pétroliers flambent

Au Mali, les prix des produits pétroliers ont de nouveau connu une hausse. Selon le directeur général de l'Office national des produits pétroliers (ONAP), cette situation s'explique par la flambée des prix des produits au niveau mondial. Ainsi, le litre du super sans plomb passe de 762 à 811 F CFA et celui du gasoil, de 760 à 809 F CFA à partir de ce mercredi 8 juin à 00H00. Dans son communiqué publié mardi soir, le directeur général de l'Onap a expliqué que cette hausse est également provoquée par plusieurs autres « facteurs exogènes ayant eu pour conséquence la hausse des cours des produits pétroliers ».

Célébration de l'excellence dans l'UEMOA

Distinction des lauréats des BRVM AWARDS 2022

Sous le Haut Patronage de Amadou HOTT, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale du Sénégal, la cérémonie solennelle de distinction des acteurs, lauréats des BRVM AWARDS 2022 s'est déroulée le jeudi 09 juin 2022 au Terrou-Bi Hôtel Resort de Dakar au Sénégal. Cette rencontre qui a réuni tous les acteurs du Marché Financier Régional (MFR) a permis de passer en revue l'évolution du marché boursier.

● Abdul Wahab ADO

Initiés pour récompenser les acteurs du marché les plus méritants, les Brvm Awards s'adressent aux sociétés cotées, aux émetteurs d'obligations (Etats, Institutions financières, Entreprises du secteur privé, etc.), aux intervenants agréés [Sociétés de gestion et d'intermédiation (Sgi), Sociétés de gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (Sgo), Banques teneurs de comptes/Conservateurs (Btcc)], mais aussi aux investisseurs Institutionnels, aux Petites et moyennes entreprises (Pme) et aux médias.

Pour cette troisième édition des Brvm Awards 2022, après deux journées dédiées aux ateliers de formations et aux panels scientifiques sur divers sujets dont le rôle des institutions de gestion collective dans l'animation du marché financier ou encore l'évolution technologique de la Bourse, les différents acteurs ont été distingués au cours d'une soirée de gala. Cette soirée de gala de célébration de l'excellence a enregistré la participation de nombreux acteurs institutionnels, régulateurs et opérateurs financiers issus de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). A cet événement d'envergure pour la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), trois (3) distinctions spéciales ont été attribuées à des personnalités d'exception. Il s'agit



de SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal, avec le Grand Prix d'Honneur ; M. Amadou HOTT, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale du Sénégal, pour le Prix Spécial BRVM & DC/BR et M. Idrissa NASSA, Président du Groupe CORIS BANK, avec le Prix Spécial BRVM & DC/BR. A cette

cérémonie de célébration de l'excellence des acteurs dans l'UEMOA, Dr Edoh Kossi Amenounvé, Directeur général de la BRVM et du DC/BR a fait savoir que « Les BRVM AWARDS constituent une célébration de l'excellence sur le marché financier régional de l'UEMOA. Il est important pour nous de distinguer non seulement les acteurs

du marché mais également les personnalités qui, par leur contribution, participent au rayonnement de la finance et au développement du marché sur le plan régional et international ». Il faut préciser que les distinctions d'honneur ont été suivies d'une remise de prix aux acteurs du Marché Financier Régional (MFR) qui se sont distingués au cours de l'année 2021 par leurs performances, leur dynamisme et leur capacité d'innovation. Ainsi, il y a trente-cinq (35) acteurs nominés qui ont été départagés selon des critères qualitatifs et quantitatifs par un jury d'experts composé de M. Amadou KANE, ancien ministre sénégalais de l'Economie et des Finances et (Président de AK Associates), président du Jury et ses accesseurs que sont M. Didier ACOUETEY (Président de AFRIC-SEARCH), Mme Viviane BAKAYOKO (Directrice générale de CITIBANK Côte d'Ivoire), Mme Fatou NIANG NDIAYE (Présidente du WIC Sénégal) et de M. Abdou DIAW (Journaliste économique).

Les différents lauréats des BRVM Awards 2022

Au titre des Prix en compétition

1. Prix de la Société Cotée de l'année : ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED (ETI) ;
2. Prix de l'Emetteur Obligataire de l'année : Le TRESOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE ;
3. Prix de l'Investisseur Institutionnel de l'année : LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE DE CÔTE D'IVOIRE (IPS CNPS) ;
4. Prix de la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) de l'année : CORIS Bourse ;
5. Prix de la Société de Gestion des OPCVM (SGO) de l'année : La SOCIETE OUEST AFRICAINE DE GESTION D'ACTIFS (SOAGA) ;
6. Prix de la Banque Teneur de Compte/Conservateur (BTCC) de l'année : La SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGCI - Conservateur) ;
7. Pour le Prix du Média Financier de l'année : SIKI Finance.

A. Au titre des Prix spéciaux

1. Prix Spécial BRVM & DC/BR : Monsieur Idrissa NASSA, Président du Groupe CORIS BANK ;
2. Prix Spécial BRVM & DC/BR : Amadou HOTT, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale du Sénégal.

B. Au titre du Grand Prix D'Honneur

Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.

Bref aperçu de la BRVM et du DC/BR

Portée sur les fonds baptismaux le 18 décembre 1996 à Cotonou (BENIN), la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une bourse électronique parfaitement intégrée commune à 8 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Outre les titres de participations (actions), la BRVM propose l'émission et la négociation des titres de créance (obligations). La BRVM offre aux investisseurs un environnement boursier de classe mondiale avec des systèmes de cotation et de règlement des transactions à la fine pointe de la technologie. La BRVM est membre du Comité Exécutif de l'African Securities Exchanges Association (ASEA). Elle est depuis novembre 2016 classée dans la catégorie des marchés frontières par le MSCI.

Quant au DC/BR, créé le 18 décembre 1996, le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) est l'une des deux structures centrales du Marché Financier Régional de l'UEMOA (avec la BRVM). Il est unique pour les 8 pays de l'UEMOA et est membre à part entière de l'Association Internationale des Agences de Codification (ANNA) ainsi que de l'Association des Dépositaires Centraux d'Afrique et du Moyen-Orient (AMEDA) depuis 2013. Ses missions se résument en quatre (4) principaux points : assurer la conservation et la circulation des titres, assurer le dénouement des transactions de la BRVM, assurer le paiement des événements sur valeurs (intérêts et dividendes) sur les titres inscrits dans ses livres et gérer le Fonds de Garantie



Edoh Kossi Aménounvé : L'infatigable artisan d'une BRVM innovante

Si il est des noms qui restent gravés dans l'histoire des peuples, des institutions pour leurs bons et loyaux services, avec certitude, celui du Dr Edoh Kossi Aménounvé connaîtra cet heureux sort dans les annales du marché boursier régional et même continental.

Alliant intelligence, savoir-faire et modernité, l'homme porté à la tête de la BRVM depuis le 1er octobre 2012, sans répit, enchaîne les actions pour accélérer le développement de l'activité boursière partout en Afrique.

Après avoir réussi à conduire de main de maître les grandes réformes du marché financier à savoir l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières au sein de l'UEMOA, la mise en place de mesures fiscales incitatives, la revue de la tarification du marché, etc. Edoh Kossi Aménounvé qui fait de l'interconnexion des bourses africaines une priorité, s'investit à placer le digital au cœur de la BRVM. La dernière avancée en date, dans ce sens, est le lancement de la « BRVM TV », une télévision en ligne dont l'objectif est de faciliter l'accès à l'information boursière aux populations et promouvoir l'éducation financière de celles-ci. Sa vision de permettre aux bourses africaines d'être des acteurs clés de la transformation économique et sociale du continent est, par ailleurs, sue et partagée par ses pairs des différents marchés boursiers africains. A l'occasion de la 10ème édition de la rencontre annuelle de l'Association des Bourses Africaines (ASEA), le Building African Financial Market (BAFM), tenue à Douala en juin 2022, Dr Edoh Kossi Aménounvé a rappelé le défi : améliorer la compétitivité mondiale des Bourses africaines et fournir une plateforme adéquate pour la mise en place d'un réseau pour les échanges d'informations. Son attachement à l'excellence, il ne manque aucune occasion pour la réitérer ; en témoigne les BRVM Awards 2022. Autant dire : « Dr Edoh Kossi Aménounvé : presque une vie vouée à l'éclosion du marché financier africain ».

2^{ème} édition des « Juedis de l'Investisseur »

L'APIEx présente les facilités de la GDIZ aux acteurs du privé

Le jeudi 09 juin 2022, l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx Bénin) a organisé, au Novotel Cotonou Orisha, la deuxième édition des « Juedis de l'Investisseur ». Occasion de présenter les efforts de développement de l'industrie au Bénin, à travers la Zone économique de Glo-Djigbé.



● Le ministre de l'agriculture, Gaston Dossouhoui

● Sylvestre TCHOMAKOU

Fidèle à sa mission d'être un outil intégré et rationnel pour la facilitation des opérations du commerce et de l'investissement au Bénin, l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx) multiplie les occasions pour s'entretenir avec les acteurs du privé. Après la 1^{ère} édition des « Juedis de l'Investisseur », l'agence a tenu, jeudi 09 juin 2022, la deuxième édition dudit programme. Déroulée autour du thème « Les dispositifs mis en place par l'Etat pour accompagner le développement de l'industrie au Bénin », cette rencontre périodique a permis de présenter aux investisseurs présents, les « facilités offertes aux industriels dans la GDIZ », ainsi que « les instruments financiers mis en place par la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin ». Du régime d'exportation (qui fait une exonération totale des droits de douane sur les machines, équipements, outillages et pièces détachées liés au programme de production ainsi que sur les intrants, sans oublier la procédure simplifiée pour les transferts de marchandises importées

vers la GDIZ) au régime de promotion des échanges intracommunautaires (qui offre une exonération totale des droits de douane sur les marchandises, matériels, accessoires et pièces détachées en lien avec leur programme de production) dans la GDIZ, tous les avantages ont été présentés à cette séance d'échanges qui se veut, par-dessus tout, un moment de réseautage entre les investisseurs. L'occasion a, par ailleurs, été pour le DG de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), Brice Houéton, de présenter le rôle de la caisse aux côtés de l'Etat dans le développement public et privé en vue de l'atteinte rapide des objectifs économiques et sociaux du Bénin. « Il n'y a pas de création d'emploi sans entreprises. Il n'y a pas de richesses sans entreprises. Et donc, la Caisse de dépôt est le bras opérationnel de l'objectif de gouvernement d'industrialiser le Bénin. Quand on parle d'industrie, c'est beaucoup d'investissements. C'est des investissements que généralement les banques peuvent ne pas vouloir porter. Le gouvernement a décidé de mettre en place la Caisse de

dépôt pour être le premier risque pour accompagner », a-t-il expliqué. Dans son adresse, le DG APIEx, Laurent Gangbès, a indiqué que l'un des objectifs est de « mettre en place un dispositif de réseautage pour que les entreprises puissent se parler en matière de sous-traitance, parce qu'il y a des entreprises qui s'installent, il faut des sous-traitants, il faut des prestataires, que ces entreprises béninoises qui sont présentes, puissent trouver des opportunités de business avec ces investisseurs qui s'installent dans notre pays. Et avec la Caisse de dépôts et consignations, avec la BIIC, et avec les autres banques, nous mettons en place le système, le dispositif financier capable de porter l'ensemble du dispositif global que nous mettons en place ». C'est alors que va intervenir le ministre de l'agriculture de l'élevage et de la pêche, Gaston Dossouhoui qui s'est fait le devoir d'inviter les banques à sortir de leur zone de craintes, de doutes, pour financer les agriculteurs qui sont la ressource de l'industrialisation du Bénin. « L'essentiel de la matière première se trouve d'origine agricole. Les banques restent toujours frileuses quant au financement du secteur agricole qu'elles estiment trop risqué. L'Etat a apporté des financements dans le secteur agricole et pourtant, ça ne prend pas. Il faut que les gens cessent d'être frileux. », a exhorté le ministre Dossouhoui. La troisième édition du programme qui est prévue pour le mois de juillet, devrait permettre de discuter de la transformation du coton et du secteur textile en général.

Campagne agricole 2021-2022 dans l'Uemoa

La production céréalière en baisse de 13%

A Niamey, le 11 juin 2022, le Comité de Haut niveau sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'Uemoa a tenu sa 11^{ème} réunion. Déroulée sous la présidence de Mohamed Bazoum, président de la République du Niger et président dudit Comité, cette réunion a passé en revue plusieurs questions.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Bien qu'il soit noté des progrès dans la mise en œuvre des recommandations de la réunion des ministres tenue en octobre 2021 et celle préparatoire à la 10^{ème} réunion du Comité de Haut niveau sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, la situation alimentaire dans l'Uemoa est préoccupante. Selon le Comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), la production céréalière au titre de la campagne agricole 2021-2022 dans l'Union est en recul de 13% par rapport à celle précédente, soit une production évaluée à 27,4 millions de tonnes. A en croire le Comité, ce recul est particulièrement marqué dans les Etats



sahéliens de l'Union, avec une baisse extrême de 37% au Niger. Une situation qui expose plus de 12,5 millions de personnes à la faim cette année. « Environ 27 millions de personnes, soit 23% de la population de l'Union, sont en situation de fragilité et ont besoin également d'une attention particulière afin d'éviter

leur basculement dans la catégorie des populations en crise alimentaire », précise le communiqué final de la rencontre. Conscient de l'urgence d'agir, les ministres ont formulé plusieurs recommandations aux Etats membres. Il s'agit, entre autres, de : intensifier la mobilisation des financements pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation des interventions d'urgence (PNR, plans de contingence et autres), en faveur des populations vulnérables durement affectées par les crises alimentaires nutritionnelles multifactorielles ; établir une cartographie des projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle en vue d'améliorer la cohérence et la coordination ; prendre des mesures pour sécuriser l'approvisionnement en engrais pour les cultures vivrières au titre de la campagne agricole 2023-2024. Sur ce dernier point, il s'agit notamment de faciliter l'accès au financement pour les importations d'engrais ; supprimer toutes sortes de taxes sur les engrais là où elles existent ; apurer les arriérés de dettes aux fournisseurs des engrais.



Examen de fin d'année 2022

119.746 candidats composent pour le BEPC ce jour

Les épreuves écrites de l'examen du Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC) seront officiellement lancées le lundi 13 juin 2022 au Collège Catholique Notre Dame de Lourdes de Porto-Novo. Sur le plan national, 119.746 candidats sont inscrits et répartis dans 211 centres. À la veille de cet examen, le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Monsieur Kouaro Yves CHABI a adressé un message à l'endroit des candidats et parents d'élèves.

● Falco VIGNON

Dans son message aux candidats, le ministre Kouaro Yves CHABI a fait savoir que « sur le plan national, ils sont cette année, au nombre de 119.746 inscrits dont 57.708 candidats de sexe féminin, soit un pourcentage de 48,20% et 62.038 candidats de sexe masculin, soit un pourcentage de 51,80%, contre un total de 145.959 l'année

dernière, d'où une baisse de 26.213 candidats, qui traduit un taux de régression de 17,96 %. Il en résulte, pour le compte du Bepc, session de cette année 2022, que les candidats composeront dans 211 centres contre 234 centres en 2021, soit une réduction de 23 centres de composition. Je tiens à rassurer que cette baisse du pourcentage des inscrits n'a absolument aucun lien de causalité avec une quelconque dé-

perdition scolaire. Cette baisse se justifie par un faisceau de facteurs dont il convient de souligner. Le plus significatif, en effet, il s'agit de faire observer que la maîtrise du rythme scolaire depuis l'éradication des mouvements de débrayage et de grève a permis de ramener une stabilité dans le système ; stabilité dont les fruits commencent à mûrir avec, comme illustration tangible, le taux de réussite relativement

important, pour ne pas dire inédit de 60,50 % de l'année dernière. Le gouvernement s'honore particulièrement de ce taux de réussite tant et si bien que nous avons pris toutes les dispositions pour maintenir le cap. La sortie de formation de cinquante inspecteurs de l'enseignement secondaire et technique immédiatement affectés dans nos douze Départements est un ultime indice de la quête inlassable de la per-

formance par le gouvernement du Président Patrice Talon. Ainsi, avec la cinquantaine d'inspecteurs déployés dans mon sous-secteur, une nouvelle dynamique a été insufflée dans le réseau d'encadrement et d'animation pédagogique de nos lycées et collèges, ce qui induit un dispositif de renforcement des capacités des candidats. Les remédiations nécessaires ont été opérées par la Direction de l'Inspection

Pédagogique, de l'Innovation et de la Qualité (DIPIQ) et les pools d'inspection déléguée ont été mis à contribution pour porter les savoirs des candidats au niveau requis. Au nom du gouvernement, il a remercié les enseignants pour les sacrifices consentis aux fins de transmettre à nos enfants les outils pédagogiques nécessaires pour passer l'examen dans de bonnes conditions et a souhaité bonne chance aux candidats.



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL



Avis d'Appel d'Offres National (Relance)

Pays : République du Bénin

Nom du Projet : Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-Bénin)

Numéro du Don : IDA N°4230-BJ

Intitulé du Marché : Acquisition de divers produits entrant dans la fabrication de savon liquide au profit du Projet SWEDD-Bénin.

Référence : AON N° BJ-SWEDD-290803-GO-RFB du 20 mai 2022

- Le Gouvernement du Bénin a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-Bénin) et, à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de divers produits entrant dans la fabrication de savon liquide au profit du Projet SWEDD-Bénin.
- Le Projet SWEDD-Bénin sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements ci-après : **Coffret complet, Récipients en plastique, Palettes (spatule), Paire de gants adulte, Entonnoirs, Bidon plastique et Mesurette graduée.** Le marché est en lot unique et indivisible.
- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, révisé en Août 2018 et en novembre 2020 de la Banque Mondiale », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet SWEDD-Bénin, Attention : **Coordonnatrice du Projet**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse N° 1 ci-dessous, tous les

jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 minutes, heures locales.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français contre paiement d'une somme non remboursable payée en espèce de **cinquante mille (50 000) F CFA** à l'adresse N°1 mentionnée ci-dessous.
- Les offres (une originale et trois copies) devront être remises à l'adresse N° 1 ci-dessous : au plus tard le **21 juin 2022 à 10 heures 00 minute (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse N° 2 mentionnée ci-dessous le **21 juin 2022 à 10 heures 30 mn (heure locale)**.
- Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre d'un montant de : **deux millions (2 000 000) F CFA**.
- Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessous sont :

Adresse N° 1

Secrétariat du Projet SWEDD-Bénin à Cotonou, situé au quartier les cocotiers maison Aworè Samuel DOSSOU en face du domicile du Président Nicéphore SOGLO, Rue 12 217 Tél : (+229) 21 30 22 26 ; Email : swedd.benin@gmail.com.

Adresse N° 2

Salle de conférence au rez-de-chausé du Projet SWEDD-Bénin, situé au Quartier Les Cocotiers maison Aworè Samuel DOSSOU en face du domicile du Président Nicéphore SOGLO, Rue 12 217.



Cotonou, le 20 mai 2022.

Djaoudath ALIDOU-DRAMANE
Coordonnatrice du SWEDD-Bénin



ARAB AFRICA INVESTMENT FUND
FONDS ARABO-AFRICAIN D'INVESTISSEMENT
FOSTERING DEVELOPMENT THROUGH FINTECH,
SMEs AND MICRO ENTERPRISES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ "FONDS ARABO - AFRICAIN D'INVESTISSEMENT" SA

AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration de la société "Fonds Arabo - Africain d'Investissement" SA invite Mesdames et Messieurs les actionnaires à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 juin 2022 de 10h-11h dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 :
 - Examen du Rapport du Conseil d'Administration
 - Examen du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Dossiers pour information :
 - Avis de manifestation d'intérêt pour la fourniture des plateformes numériques et autres équipements informatiques,
 - Avis de recrutement du personnel
- Pouvoirs aux fins de formalités.

Conformément aux dispositions légales, les documents relatifs à cette Assemblée seront disponibles à compter du 15 juin 2022 dans les locaux de la société, Zone Résidentielle Lot 58 derrière l'Ambassade d'Allemagne.

Prière contacter les numéros suivants : 66 98 61 61, 96 15 42 82, 66 74 58 14, 61 44 30 93

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter par toute autre personne de son choix munie d'une procuration.

Le Conseil d'Administration compte sur votre participation à cette Assemblée Générale. Bien vouloir prendre les précautions réglementaires liées au COVID-19.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président

06 BP 598 ■ Tel: (229) 66 98 61 61 ■ Email: info@AAIFund.com ■ Site Web: www.AAIFund.com
N° 2011/0012/DEP-ATI-LUIT/SG/SAG/ASSOC - COTONOU (Benin)

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal
des décideurs**

UEMOA

Les dégâts du dollar fort sur l'inflation

Selon la note de conjoncture économique du mois d'avril 2022 publiée par la BCEAO l'inflation a atteint 6,8% dans l'UEMOA.

Comparé aux pays hors zone CFA, ce niveau reste largement en dessous de 23,4% affichés par le Ghana et des 16,8% au Nigeria. Mais ce taux est deux fois supérieur à l'objectif-cible de la politique monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

En effet, lorsqu'elle décide d'injecter plus de liquidité au sein de l'économie, la BCEAO se fixe comme référence un objectif de hausse des prix, allant de 1% minimum à 3% maximum. Depuis une certaine période, ce seuil est largement dépassé.

... l'effet des excédents de la masse monétaire

Le principal défi de la situation actuelle, c'est que l'inflation n'est pas seulement d'origine monétaire, c'est-à-dire du fait des excédents de la masse monétaire aux besoins de l'économie. Au contraire, les principaux – agents économiques de la zone – Etats, entreprises, ménages – ont besoin d'argent et pour beaucoup, la ressource est devenue rare, et donc, chère.

Ces deux derniers points sont illustrés par les faits suivants : d'une part, les banques sont prêtes à rémunérer les dépôts à terme à plus de 5%. A titre de comparaison, cette rému-



nération ne dépasse pas une moyenne de 3% dans la zone CEMAC. D'autre part, les taux débiteurs ont augmenté dans la plupart des pays à plus de 6,8% contre une moyenne de 4%, il y a deux ans.

La BCEAO devant un choix cornélien

Pour contrer les pressions inflationnistes, la BCEAO est devant un choix cornélien comme la plupart des banques centrales. Si elle augmente ses taux directeurs, afin de réduire le crédit au sein de l'économie, cela risque de freiner l'activité économique.

Dans les environnements où les mécanismes de transmission de décisions de politique monétaire sont opérationnels, plusieurs leviers d'absorption des chocs provoqués par une augmentation des taux peuvent être activés. La dette existante peut être transformée

en titres d'investissement et donner de la flexibilité aux débiteurs, mais surtout aux banques créancières. Comme dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, une part importante des transactions entre agents économiques s'effectuent en cash, ce mécanisme est inopérant.

Une composante essentielle de l'inflation que subissent actuellement les pays de la zone UEMOA est le rattachement de leur monnaie (le FCFA) à l'euro. Actuellement, la monnaie de référence est faible par rapport au dollar américain entraînant de fait, un affaiblissement du franc CFA. Il en résulte qu'il faut plus de FCFA pour régler les importations, en raison d'une hausse sur les coûts de change que les opérateurs répercutent sur le consommateur.

OMC

Les ministres réunis à Genève pour négocier sur la pêche et les vaccins anti-Covid

Pour les diplomates, le lac Léman est loin d'être le lieu de villégiature à la fois frais et ensoleillé prisé des touristes. C'est au contraire le théâtre d'une pièce qui se joue souvent en coulisses, entre ombres et lumières, pour faire s'accorder les violons de 164 nations. Depuis plusieurs mois, ces discrets négociateurs s'échinent sur deux dossiers de l'Organisation mondiale du commerce : celui des subventions à la pêche et celui des brevets de vaccins anti-Covid. Leurs discussions terminées, c'est au tour des ministres des pays membres de s'asseoir à la même table, à Genève, pour se mettre d'accord, lors de la conférence prévue du 12 au 15 juin. L'accord sur la pêche, qui s'inscrit dans les

objectifs du millénaire de l'ONU, doit supprimer les subventions qui peuvent encourager la surpêche ou les prélèvements illégaux. L'OMC, sur le dossier depuis 20 ans, a ainsi annoncé dans la nuit qu'il serait à la charge de ces ministres de trouver un terrain d'entente sur les derniers contentieux.

« Plus nous attendons et plus les poissons vont perdre »

« Tous les problèmes n'ont pas été résolus et il y a dans ce brouillon des choses sur lesquelles les membres ne sont pas d'accord ou sur lesquelles je n'ai pas vu de terrain d'entente précis », a prévenu Santiago Wills, l'ambassadeur colombien qui a piloté les négociations, tout en mettant en avant les

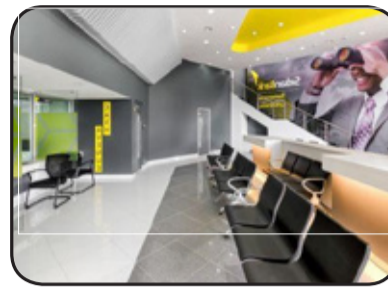
progrès faits ces derniers mois, dans un communiqué diffusé dans la nuit.

L'ambassadeur a noté des progrès notamment sur l'épineux sujet de « territorialité », le texte écartant l'idée que les querelles d'appartenance territoriale – nombreuses et ultrasensibles – ne seront pas réglées par un panel de l'OMC. Des progrès ont aussi été faits pour définir le mécanisme de traitement préférentiel réservé aux pays en développement tout comme sur les subventions aux carburants. « Plus nous attendons et plus les poissons vont perdre. Et plus les poissons perdent, plus nous allons tous perdre », a souligné l'ambassadeur.

20 Minutes

Finance

Access Bank entend racheter Sidian Bank pour la fusionner avec sa filiale locale au Kenya



Huit ans après son entrée au capital de la banque commerciale kényane Sidian Bank, Centum Investment cède ses 83,4% de parts à la banque nigériane Access Bank. Celle-ci envisage de se renforcer dans le secteur bancaire kényan. Centum Investment Company, une société d'investissement centrée sur l'Afrique de l'Est, mais basée au Kenya, a annoncé le mercredi 8 juin, un accord conclu en vue de céder

l'ensemble de ses actions détenues au sein de la banque kényane Sidian Bank. Centum détient directement et indirectement par l'intermédiaire de sa filiale Bakki Holdco Limited 83,4% de parts au sein de Sidian Bank. Ces actions seront vendues à un montant de 4,3 milliards de shillings kényans équivalant à 36,7 millions \$ à la banque nigériane Access Bank Plc. « Le produit de la vente permettra à Centum de continuer à investir dans des secteurs stratégiques au Kenya et en Afrique de l'Est. Nous sommes heureux de sortir du capital de Sidian à un prix qui représente une prime de 59% par rapport à la valeur comptable, et confirme la forte décote intégrée dans la valorisation des actifs de notre portefeuille », a indiqué James Mworira, directeur général de Centum. Centum décide de se désengager de Sidian Bank, huit ans après son entrée au capital de cet établissement bancaire. C'est en novembre 2014 qu'elle a acquis une participation majoritaire dans Sidian Bank, appelée à cette période, K-Rep Bank. Notons qu'Access Bank est déjà présente sur le marché bancaire kényan à travers sa filiale Access Bank Kenya, autrefois dénommée Transnational Bank Plc. La banque nigériane compte désormais renforcer sa présence au Kenya « qui s'inscrit dans son orientation stratégique de base », en raison de ses « bénéfices géographiques, de sa croissance et de sa diversification », assure Roosevelt Ogbonna, directeur général d'Access Bank. Il est prévu que Sidian fusionne avec la filiale d'Access Bank au Kenya pour créer une institution bancaire plus forte et bien positionnée. « Grâce à la fusion ultérieure avec Access Bank Kenya, nous serons bien placés pour promouvoir le financement du commerce régional et d'autres services bancaires transfrontaliers, en tirant parti de notre présence dans les principaux corridors commerciaux mondiaux et dans les régions élargies de la Communauté de l'Afrique de l'Est et du Comesa (marché commun de l'Afrique orientale et australe) », a indiqué Roosevelt Ogbonna.

Liberia

La Banque européenne d'investissement alloue 4,2 millions \$ au profit de la filière riz

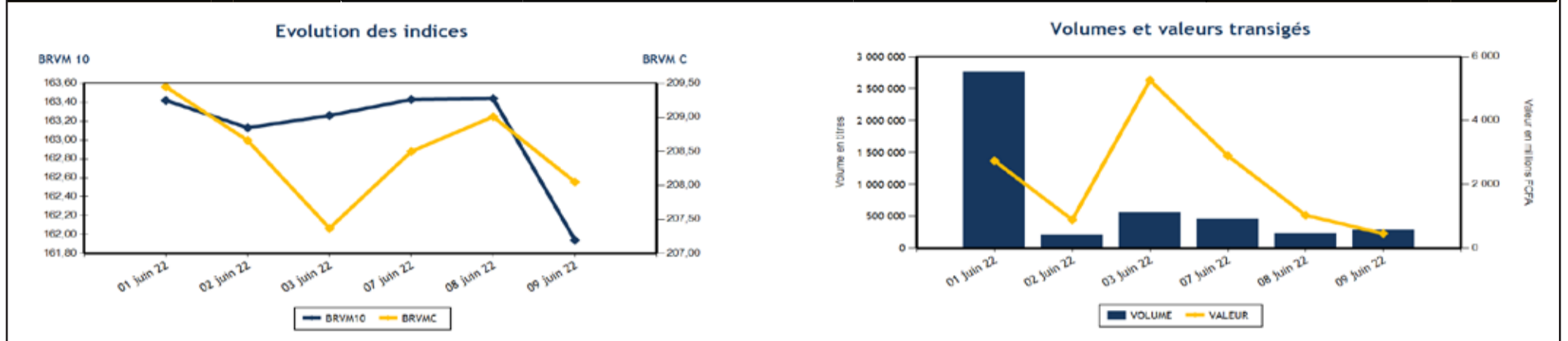
Dans la région ouest-africaine, le Liberia affiche pour le riz, l'une des consommations par tête les plus élevées avec plus de 90 kg par habitant par an. Face à ce niveau important qui entretient les importations, les autorités privilégient le développement de l'offre locale. Au Liberia, l'exécutif a signé le mercredi 8 juin dernier, un accord de financement de 4 millions € (4,2 millions \$) avec la Banque européenne d'investissement (BEI) au profit de la filière rizicole.



Dans le cadre de cette entente, des études de faisabilité seront réalisées pour évaluer le potentiel et les défis de la chaîne de valeur pour permettre l'élaboration et le lancement d'un plan d'investissement d'ici 2023. Cette initiative qui sera la toute première déployée dans le secteur agricole libérien par l'institution financière ciblera tous les maillons de la chaîne de valeur. Les interventions concerneront ainsi aussi bien l'amont à travers la facilitation de l'accès aux semences et aux techniques d'irrigation afin d'accroître la production que l'aval grâce à l'édification d'entrepôts de stockage, l'amélioration de la logistique d'accès au marché et la réhabilitation des laboratoires d'analyse de produits alimentaires. « Ce nouveau programme contribuera à la croissance de la production de riz afin de réduire les impacts des chocs de prix sur les populations. Je voudrais exprimer ma gratitude à la BEI et à l'Union européenne pour leur soutien à la chaîne de valeur du riz au Liberia », indique Tanneh Brunson, la Vice-Ministre pour le Budget et la Planification du développement. Au Liberia, le riz est la principale céréale consommée. Le pays produit en moyenne 170 000 tonnes de riz par an alors que la demande sur le marché intérieur tourne autour de 560 000 tonnes selon les données de l'USDA. Les achats de la céréale représentent selon la BAD, 80% de la facture d'importation de produits alimentaires du Liberia avec 250 millions \$ par an.

Ecofin du 12 Juin 2022

BRVM 10	161,94	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 109 jeudi 9 juin 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	208,05
Variation Jour	↓ -0,92 %		Variation Jour	↓ -0,46 %
Variation annuelle	↑ 5,49 %		Variation annuelle	↑ 2,85 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 262 898 399 260	-0,46 %
Volume échangé (Actions & Droits)	270 483	27,76 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	294 961 089	-65,15 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	16	-11,11 %
Nombre de titres en baisse	16	33,33 %
Nombre de titres inchangés	10	-9,09 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 295	7,47 %	-22,92 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	850	6,25 %	-28,57 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 675	5,35 %	-4,29 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	630	5,00 %	0,80 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 500	4,50 %	27,45 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 827 039 853 404	0,16 %
Volume échangé	16 701	-10,73 %
Valeur transigée (FCFA)	167 624 294	-11,36 %
Nombre de titres transigés	10	42,86 %
Nombre de titres en hausse	4	300,00 %
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	5	-16,67 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	15	-6,25 %	-16,67 %
SETAO CI (STAC)	1 355	-5,57 %	85,62 %
TOTAL CI (TTLC)	2 215	-5,54 %	5,48 %
NESTLE CI (NTLC)	7 000	-2,85 %	52,01 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	9 425	-2,78 %	-10,24 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	110,55	-0,21 %	0,40 %	3 332	8 739 755	25,72
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	481,46	-0,39 %	7,27 %	10 992	65 398 415	9,80
BRVM - FINANCES	15	76,40	-0,97 %	-0,95 %	218 468	80 022 434	7,33
BRVM - TRANSPORT	2	438,36	0,00 %	-29,54 %	602	1 083 475	7,03
BRVM - AGRICULTURE	5	335,16	0,12 %	37,75 %	12 234	85 464 065	6,11
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,24	1,08 %	-7,90 %	24 548	53 832 365	30,23
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 671,91	-5,57 %	85,62 %	307	420 580	16,27
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,27	
Taux de rendement moyen du marché	6,00	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,51	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	100	
Volume moyen annuel par séance	1 338 884,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 655 460 979,49	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,04	
Ratio moyen de satisfaction	8,09	
Ratio moyen de tendance	265,78	
Ratio moyen de couverture	37,63	
Taux de rotation moyen du marché	0,03	
Prime de risque du marché	6,20	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - Le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 Chambre de Commerce et d'Industrie de Bénin Avenue de l'Indépendance, Cotonou Tél : (229) 21 31 31 36 Fax : (229) 21 31 36 77	 Chambre de Commerce et d'Industrie de Burkina Faso BP 1000, Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 36 87 71 Fax : (229) 20 36 87 72	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Plateau, BP 1800, Abidjan Tél : (229) 20 31 55 50 Fax : (229) 20 31 55 51	 Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Commerce Extérieur BP 1000, Bangui Tél : (249) 50 10 50 Fax : (249) 50 10 51	 Institution Nationale des Valeurs Mobilières BP 11000, Bamako Tél : (223) 84 80 10 10 Fax : (223) 84 80 10 11	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de l'Etat de Lagos, Lagos BP 11, Lagos Tél : (234) 21 23 23 23 Fax : (234) 21 23 23 23	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Dakar, Dakar BP 1000, Dakar Tél : (229) 33 82 11 11 Fax : (229) 33 82 11 11	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Lomé, Lomé BP 1000, Lomé Tél : (229) 22 81 21 21 Fax : (229) 22 81 21 21
---	--	---	--	---	---	---	--

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316065	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 Société de gestion et d'intermédiation Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BIIC Dantokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgibfs@biic-financialservices.com
---	---	---	--	--	--

Invité sur l'Émission "Eco d'ici, Eco d'ailleurs" de RFI/Jeune Afrique

Les propositions du Ministre d'Etat Romuald Wadagni pour les économies africaines

Le ministre d'Etat Chargé de l'Economie et des Finances, Romuald Wadagni était le Grand invité de l'Économie RFI/Jeune Afrique dans l'émission "Eco d'ici, Eco d'ailleurs". Durant environ 48 mn, il a donné son point de vue et sa vision de l'économie, de l'avenir du Bénin et de l'Afrique. La lutte contre l'inflation, les questions alimentaires, agricoles, énergétiques, industrielles, les questions monétaires (la réforme du franc CFA), le financement des économies africaines, l'emploi, le développement du secteur privé, l'éducation, le libre-échange en Afrique, le rôle de la BCEAO, le Financement des économies africaines, etc. sont quelques sujets abordés par l'argentier national. Voici l'intégralité de ses propos

Jeune Afrique : Romuald Wadagni, vous qui êtes un ardent défenseur du secteur privé, le retour de l'Africa CEO Forum, après deux années de Covid, c'est le signe que tout redevient possible sur le continent. La pandémie est-elle oubliée ?

Romuald Wadagni : Non, cela ne veut pas dire qu'on ne pense plus à la pandémie, mais qu'il faut aller de l'avant. Il faut trouver les moyens de vivre avec la pandémie.

Le retour de l'ACF était très attendu parce que c'est la principale plateforme où les grands décideurs privés se réunissent entre eux, et profitent aussi de la présence des décideurs politiques pour réfléchir aux enjeux auxquels les uns et les autres font face.

Revenons à l'actualité économique. Depuis quelques mois, on assiste au Bénin, comme ailleurs dans le monde, au retour de l'inflation. Est-ce lié à de vraies pénuries ou à de la spéculation ? Qu'observez-vous dans votre pays ?

Aujourd'hui, c'est un mixte des deux. Nous notons des phénomènes de spéculation sur certains produits dont nous avons régulé le prix, l'huile par exemple. Certains commerçants gardent leur stock et tentent de le vendre sous le manteau. Mais le plus important, c'est ce qui est en train d'arriver, avec la hausse des prix des intrants agricoles.

La vraie menace, c'est que lors de la prochaine campagne, la production agricole ne soit pas au rendez-vous. Et cette pénurie ne sera pas due à la spéculation, elle sera bien réelle. Vous avez entendu le président Macky Sall alerter sur le risque de famine en Afrique. Si rien n'est fait pour que les pays africains disposent d'intrants – et là, c'est probablement un peu tard pour la campagne 2022-2023 -, les prix des récoltes seront encore plus élevés.

Que peuvent faire les gouvernements pour limiter la casse sociale ?

Il y a quatre types de mesures. La première, c'est de renoncer aux prélèvements fiscaux et douaniers pour permettre que le prix soit accessible aux populations. Si on laisse les mêmes niveaux de TVA et de droits de douane, les produits se retrouvent encore plus chers pour les populations. Donc, il faut un renoncement total ou partiel à ces prélèvements sur la plupart des produits de grande consommation, tout en veillant à ne pas pénaliser les industries locales.

La deuxième catégorie de mesures, ce sont les subventions directes, par exemple sur le gasoil. Il est évident que nous allons continuer d'absorber ce choc. L'ensemble des engins de chantier, des tracteurs, les usines, les transports en commun utilisent le gasoil. Si nous n'agissions pas, les conséquences sur la productivité et la création de richesse seraient désastreuses. Nous mettons donc de l'argent sur la table pour ralentir l'effet de la hausse des prix.

Troisième type de mesures, c'est de réglementer et surveiller les prix des produits fortement subventionnés, pour lesquels nous voulons nous assurer que la population profitera des appuis de l'État. Et la quatrième mesure, c'est la mise en place de filets sociaux. Une partie de notre population est extrêmement pauvre et nous devons nous assurer que ces personnes ont accès au minimum pendant la période de crise.

L'État peut-il maintenir ces efforts dans la durée ?

Nous allons tenir le temps qu'il faudra car il s'agit de la vie de nos populations. Quoi qu'il en coûte. La bonne nouvelle, si je puis dire, c'est qu'il s'agit d'un phénomène global. Nous discutons avec les différents membres de la communauté internationale. Nous ne sommes pas isolés.

Macky Sall, en tant que président en exercice de l'UA, s'est rendu récemment en Russie pour porter la voix du continent auprès du président Poutine et il s'est inquiété des difficultés des pays africains d'accès aux céréales. Le chef de l'État sénégalais craint une famine. Est-ce déjà le cas au Bénin ?

Ce n'est pas le cas, même si une partie de la population subit l'augmentation des prix. La menace de famine vient



essentiellement de l'absence d'intrants qui pourrait pénaliser la production agricole. Les vraies difficultés viendront l'année prochaine.

Mais pour le Bénin, et c'est une situation unique, nous avons réussi, en anticipant dès 2021, à nous assurer que nos paysans puissent bénéficier d'intrants pour la campagne 2022-2023.

Pour quelles raisons avez-vous constitué des stocks d'intrants ?

C'est l'incertitude liée au Covid qui nous a poussé à le faire. L'idée était de dire : si le fret continue de monter, si les bateaux et les conteneurs ne circulent pas, il faut anticiper. Bien sûr, on ne savait pas, en décembre, quand nous faisons le budget, que la guerre surviendrait en février. Mais l'analyse macroéconomique, l'évolution des cours et les problèmes logistiques au niveau mondial, ont conduit le Bénin à anticiper. Quand vous me demandez si la famine est là, je peux répondre non.

Revenons sur les propos de Macky Sall au sujet de la guerre en Ukraine. La neutralité du président sénégalais sur ce dossier, c'est aussi la position du Bénin ?

La position du président Macky Sall est celle du président de l'Union africaine, qui tient compte du fait que tous les pays du continent n'ont pas la même sensibilité. Le Bénin a une position simple : nous condamnons la violence comme manière de résoudre les conflits. Nous l'avons exprimé devant les Nations unies. Quelles que soient les raisons qui peuvent mener à un conflit, nous pensons qu'il est toujours possible de s'asseoir autour d'une table et de discuter. La guerre n'est pas une solution.

L'autre grand enjeu de la crise actuelle, c'est l'accès à l'énergie. Comment fait-on lorsque l'on a pris des engagements pour limiter son impact sur le climat et que l'on doit développer son industrie ?

Effectivement, l'accès à une énergie disponible en quantité et au bon prix est un des facteurs dont dépend l'industrialisation. L'électricité coûte 3 ou 4 fois plus chère en Afrique. Parallèlement, nous avons pris des engagements concernant le climat. Mais aujourd'hui cela pèse sur la capacité des pays africains à se développer. Tous les projets gaziers ont du mal à être financés. Compte tenu de notre retard, nous devons moduler nos engagements.

Le Bénin et le Nigeria sont deux pays aux destins liés... Pourtant, ces dernières années ont été tumultueuses, la frontière a été fermée avec des conséquences sérieuses pour le commerce régional. Quel enseignement avez-vous tiré de cette crise ?

L'enseignement est simple : il faut que nos deux pays travaillent plus ensemble. Sur les trente dernières années, les tensions ont été nombreuses. Les deux chefs d'État se sont vus, un groupe de travail a été mis en place et un certain nombre d'actions entreprises, au niveau diplomatique, douanier et purement économique.

L'idée de la nouvelle dynamique de collaboration avec le Nigeria est simple : faire en sorte que le produit qui arrive au port de Cotonou pour le Nigeria puisse faire toutes les

formalités sur place afin de fluidifier les relations commerciales. Quand on parle contrebande, on parle du riz qui traverse la frontière vers le Nigeria, mais 80% de l'essence vendue au Bénin vient illégalement du Nigeria. La réalité est que les deux pays ont conscience qu'il faut agir différemment.

Vous vous êtes beaucoup investi à l'échelle de la sous-région dans la réforme du franc CFA. Menée tambour battant en 2019, elle semble tombée aux oubliettes...

L'horizon a changé compte tenu de l'instabilité. Il y a en fait deux réformes. La première au niveau de l'Uemoa concerne le franc CFA.

Et une seconde, qui se fait dans le cadre de la Cedeao pour que les 15 États membres adoptent une monnaie commune. S'agissant du franc CFA, la réforme prévoyait la fermeture du compte d'opération auprès du Trésor français et le remplacement des représentants français dans les organes de gouvernance de la monnaie. C'est aujourd'hui effectif. Le passage du franc CFA à l'Eco n'a en revanche pas pu être mis en œuvre, d'abord en raison du Covid et, maintenant, de la guerre en Ukraine.

Romuald Wadagni, l'Afrique attend toujours les 100 milliards de dollars, qui correspondent aux droits de tirage spéciaux du FMI que pourraient céder les pays riches aux pays en développement. L'an dernier, vous étiez optimiste. Mais sur ce plan, rien n'a bougé non plus.

Si vous me reposiez la question aujourd'hui, je vous répondrais avec le même optimisme qu'il y a un an. Bien entendu, nous sommes en attente des DTS. Le président Macky Sall l'a rappelé. Moi aussi lors des échanges avec mes pairs, par exemple le ministre français.

Les DTS viendront, c'est certain. Après le Covid, la guerre en Ukraine a mobilisé les efforts de la communauté internationale. Nous espérons un déblocage lors des réunions de printemps du FMI, en avril, il n'est pas arrivé. Mais c'est une question de temps.

Le président français Emmanuel Macron a été réélu pour 5 ans. Cela vous rassure-t-il dans le contexte actuel ?

L'une des choses qu'on admire dans des pays comme la France ou les États-Unis, c'est leur administration forte, qui garantit une continuité de la relation, y compris quand les leaders changent. Ceci étant dit, quand le président est reconduit, cela permet de savoir à quoi vous pouvez vous attendre.

Le président français a-t-il su rénover la relation de la France avec le continent, comme il le souhaitait, ou existe-t-il toujours un soupçon d'ingérence ?

Le discours français est toujours à replacer dans un contexte précis. Il n'y a pas de discours sur l'Afrique, mais des dirigeants qui se positionnent en fonction des circonstances. Si je prends le cas du Bénin, je n'ai pas en mémoire de déclaration française prenant position sur un point ou un autre. Quand il y a des enjeux pour la France, pour ses ressortissants ou ses entreprises, il est compréhensible que ses dirigeants se prononcent.

Que doit faire la France pour être plus populaire auprès des Africains ?

Demandez à la France... Quand vous entendez le plaidoyer du président Macron pour qu'il y ait plus de ressources à destination des pays en développement durant la crise du Covid et que la France se place aux côtés de l'Afrique et aux côtés des économies qui sont prêtes à se réformer, les populations applaudissent.

Pour finir, la présidentielle de 2026, au Bénin, c'est déjà dans un coin de votre tête ?

Non, ce serait indécent. Je ne fais pas de langue de bois. Nous sommes à quatre ans de cette échéance. J'occupe une fonction qui demande beaucoup d'énergie. Il y a tellement à faire. Et je suis convaincu que quand je profite de chaque instant pour bien faire ce qui est attendu de moi, les opportunités s'ouvrent naturellement.

Source Jeune Afrique

Gouvernance locale dans Borgou

L'ADecob implique les Secrétaires exécutifs pour le développement

L'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADecob) a organisé ce jeudi 09 juin, un atelier d'intégration à l'intention des tout nouveaux Secrétaires exécutifs (SE) dudit département. Cette rencontre qui s'inscrit dans l'optique d'impliquer ces derniers dans les perspectives de développement et de bonne gouvernance, s'est déroulée au siège de l'association à N'dali.

Sous la houlette du Président en exercice de l'ADecob, le maire de Parakou, Inoussa Zimé Chabi, les SE ont eu droit à un grand aperçu du fonctionnement et des objectifs de l'association. Sans manquer de les féliciter, il leur a rappelé la grande mission qu'ils ont en ce qui concerne le développement de chacune des communes du Borgou. Il les exhorte donc à faire de cette mission une priorité absolue.

Sur la même lancée, Ephraïm Lemou, chargé de mission du préfet du Borgou, invite les SE à accomplir leur part du travail. Un objectif qui ne sera atteint qu'en se basant sur les principes d'inclusion, de concertation et de solidarité. Il finit en remerciant les partenaires techniques et financiers qui ne cessent d'accompagner les différentes communes dans leurs processus de dé-



veloppement.

À la suite de ces discours d'ouverture, deux communications ont été faites à l'endroit des Secrétaires exécutifs. La première a porté sur le contenu et les enjeux de la réforme du secteur de la décentralisation, et la deuxième, sur "l'ADECOB : son historique, les résultats phares et les défis qui restent à relever".

Au terme de cet atelier, les Secrétaires exécutifs se disent bien aguerris et savent désormais ce à quoi s'en tenir. Par la voix de leur

représentant, ils prennent l'engagement de travailler en parfaite harmonie avec les Maires et les différents partenaires techniques et financiers pour l'atteinte des objectifs de développement. Cette réforme structurelle de la décentralisation au Bénin vient donc d'être appréhendée positivement par tous les acteurs, pour le développement du Borgou.

Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Correspondant Borgou Alibori)

Médias et régulation

MTN Bénin entretient les médias sur le Code du numérique

Le réseau de téléphonie mobile MTN a initié le vendredi 10 juin 2022, une rencontre médias sur le code du numérique. C'est Maître Raoul Placide Houngbédji, avocat au barreau du Bénin qui a entretenu les participants à la séance en présence de la Directrice générale de MTN Bénin, Uche Ofodile.

● Bidossessi WANOU

La protection du journaliste dans le code du numérique, c'est sur ce thème que Maître Raoul Placide Houngbédji, avocat au barreau du Bénin invité par la Direction générale de MTN Bénin a échangé avec les médias. En effet, le Code du numérique au Bénin n'a cessé d'être à la base de plusieurs soucis. Si pour certains, mêmes professionnels des médias, ce code n'engage pas les médias mais les internautes, la démarcation n'est pas clairement faite et plusieurs dispositions sont à ce jour à équivoques. Il demeure une épée de Damoclès qui guette tout professionnel notamment sur les nouveaux médias. Mais s'adresse-t-il réellement aux médias ce code ? La question mérite d'être posée sachant que les mots « Journaliste et journalisme n'apparaissent qu'une seule fois » dans tout le Code. On retrouve dans ce Code, une protection institutionnelle du journaliste notamment en son article 3. Toutefois, la protection que le code apporte au Journaliste est relativement faible a souligné le présentateur, Maître Raoul Placide Houngbédji. Alors que la dépenalisation du délit de presse



demeure et n'a jamais été remise en cause, le code du numérique crée un environnement répressif notamment au chapitre 9. Selon l'article, 550, le journaliste peut se retrouver dans l'exercice de ses fonctions en prison. C'est bien une situation complexe à laquelle les professionnels des médias et du droit doivent travailler. Certes, « là où il a le droit, il y a le devoir, là où il y a la liberté, il y a la limite », s'est résolu le conférencier qui n'a pas manqué cependant d'insister sur le tort fait par endroit à la liberté d'expression. Il y a tout de même une protection personnelle via un droit de plainte et de réponse notamment à l'article 559 du code. Le présentateur a noté que le Code du numérique remet en cause des principes numériques, plonge le journaliste dans la peur et vient freiner la liberté de

presse, la liberté d'expression. En définitive, « autant le Code du numérique est venu encadrer la liberté d'expression sur les canaux digitaux, autant certaines dispositions posent problèmes », s'est-il exclamé. Il aura suffi de lire le rapport 2020-2021 de la Commission béninoise des droits de l'homme (CBDH) qui pointe les effets négatifs et rétrogrades du Code à la liberté de presse, des arrestations et poursuites de professionnels des médias sous le couvert dudit Code pour s'en convaincre. C'est à raison que des parlementaires se sont eux-mêmes intéressés au sujet. Dès lors, doit-on travailler en l'état où corriger les dispositions du Code qui posent problème? Il va sans dire qu'une synergie entre différents acteurs s'impose pour réussir ce pari. Il faut souligner qu'à l'ouverture des échanges, Uche Ofodile, Directrice générale de MTN Bénin a salué l'intérêt des professionnels pour cette séance. A l'en croire, c'est une contribution de la Direction à un meilleur exercice de la profession et le début d'un partenariat dynamique et agissant basé sur l'épanouissement des médias. Cette session ne sera pas la dernière a-t-elle rassuré pour finir.

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publilius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdjì zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Crop Season In Benin

42,000 Tonnes of Urea Fertilizer Received

Arrangements for the success of the crop season continue. In this context, the Minister of Agriculture, Livestock and Fisheries went on Wednesday, June 8, 2022, to the Autonomous Port of Cotonou where he noted the arrival of 42,000 tons of inputs out of 270,000 orders.

Out of the 270,000 tonnes of inputs ordered, 242,000 have already arrived at the Autonomous Port of Cotonou. Indeed, for the next crop season, the government is working tirelessly to ensure what is needed for better productivity while making it easier for producers. This is all the more necessary in a world context of high cost with certain food crises in some places. With this in mind, the government of Benin has disbursed more than 50 billion FCFA to subsidize inputs for the benefit of peasants. The first part of the order, nearly 242,000 tonnes of Urea fertilizer, was received in the presence of the Minister of Agriculture, Livestock and Fisheries. "We have just noticed an unloading of 242,000 tons of Urea fertilizer," stressed the minister, who said that on Thursday, June 9, "another ship comes with a cargo of 31,000 tons. In terms of fertilizers, Benin is in the process of obtaining all the quantities ordered." After reception, the distribution immediately follows because, "today, 36,000 tonnes are already distributed in stores on the national territory. Therefore, you shouldn't worry. Now, our producers must be able to use them wisely," said Gaston Cossi Dossouhoui, Minister of Agriculture, Livestock and Fisheries (MAEP).



Still on the arrival of ships and the quantity of fertilizer ordered by Benin, Serge Aderomou, Director General of the Cotton Development Corporation (SODECO) said: "We received five (5) NPK fertilizer ships for over 200,000 tons. Currently at the port, there is a 6th urea ship of nearly 42,000 tons being unloaded. The last ship is scheduled to dock this Thursday, June 09, 2022 with on board nearly 31,000 tons of Urea inputs. When this last ship arrives, we will have received all our fertilizer orders, which amount to nearly 270,000 tonnes. Fertilizers are distributed throughout the national territory according to the needs expressed by the zones. Inputs are available. I reassure the producers." This means that Benin already has almost all of its orders, which is something to make the MAEP happy. In addition to this government order, private operators also have specific fertilizer stocks at their level, particularly for pineapple,

cashew or other fertilizers in addition to the availability of other fertilizers produced locally in Benin. The country therefore had nothing to fear in that regard. As for the seeds, the minister also reassured us of the availability. "Seeds are available everywhere and we need to be able to put them in place. The plants are available at subsidized prices," he said before urging to do as follows: "What remains is to work, produce in quality, produce in quantity to earn a lot of money. All those who are going to put themselves on the transformation chain will win. We must exploit the opportunity offered by the regional market to scale up the production capacity of cereals, roots and tubers at the level of my country." Finally, he welcomed the good rainfall and the smooth running of the crop season, and expressed his faith in the farmers' commitment to work towards achieving new records in various sectors.

Cyber security

Cyber criminals target SMEs

Small and medium-sized enterprises (SMEs) are the backbone of any economy as they bring growth and innovation to the communities in which they operate. However, cyber-attack is one of the biggest threats to these companies, says Marketing Expert Andrew Huang.

More than 60% of SMEs do not have a data security policy, according to UNODC, the UN Office on Drugs and Crime. A recent study by FireEye, an American IT security company, found that more than 90% of SMEs worldwide have outdated IT security, which is why cybercriminals are bypassing multiple layers of security to attack them. Moreover, 58% of SME executives minimize the risk of cyber-attack and do not think it is important, said the Ponemon Institute, an American research centre for data protection and information security. "These figures clearly show that most SMEs do not have the capacity to defend themselves against this growing threat and do not even know when they have been the victims of a cyber attack because they do not have the tools to identify them. Their digital assets could be unprotected and at risk, even without their knowledge," says Andrew Huang. "Ransomware based on encryption encrypts files stored on computers and can spread over the network, preventing these companies from accessing their own data," he explains. Ransomware is a common cybercrime attack tech-



nique that sends the victim malware that encrypts all of their data and asks for a ransom in exchange for the decryption password. According to this specialist in Synology, a company based in Taiwan, these types of ransomware are becoming increasingly sophisticated and may not be detectable by anti-malware software until it is too late. Once infected, a company can be deprived of its own data and there is no guarantee that it can be recovered even after paying a ransom.

Teleworking at risk

In this period of remote working, Andrew Huang believes that many SMEs have become vulnerable to cyber-attacks by distributing their data across multiple platforms and devices. "While these new work mo-

dels can contribute to business productivity, dispersing your data across servers, virtual machines, personal computers, and cloud/SaaS applications like Google Workspace and Microsoft 365 could actually put them at risk," Huang warns.

"To secure data and comply with governance and compliance regulations such as the GDPR (General Data Protection Regulation), all devices and platforms must be backed up in a unified manner. However, this type of data management can become complex when some platforms are only compatible with specific backup solutions. In addition, it can be difficult to avoid costly licensing fees when software and hardware storage devices are purchased separately," says Andrew Huang.

Piracy in the Gulf of Guinea

Threats on Regional and International Trade

Maritime piracy continues to have a negative impact on the economic growth of the Gulf of Guinea countries. Among these impacts, maritime crime poses serious threats to international trade, the safety of seafarers and regional and global development.

The concerted efforts of regional and international navies in recent months show a marked reduction in piracy incidents. From 16 in the first quarter of 2021, incidents decreased to 7 during the same period in 2022. Despite this, the coastal zone continues to record maritime crimes that threaten international trade, the safety of seafarers and regional and global development. At the launch of an anti-piracy project in the Gulf of Guinea, Japan's Ambassador to Nigeria, Kazuyoshi Matsunaga, denounced the fact that piracy in the Gulf of Guinea region continues to discourage foreign investment, hinder international trade and



businesses along the corridor. Kazuyoshi Matsunaga deplored the fact that piracy in the region has also been a recurring phenomenon of serious concern to the riparian countries of the region and the international community. Tomoyoshi Maehira who represented the first secretary

said that piracy activities not only remain a serious threat to trade and businesses in coastal communities, but also delay the economies of the Gulf of Guinea countries, especially Nigeria. He revealed that it was in this context that the Japanese government decided to fund the regional

and national anti-piracy project in order to ensure peace and stability in the Gulf of Guinea and to stimulate regional and global exchanges. Illicit arms flows encouraging piracy. To justify the reluctance of this scourge, the former Nigerian Chief of the Defence Staff, retired General Martin Luther Agwai, points out that the influx of illicit weapons encourages piracy in the Gulf of Guinea. "Piracy has become increasingly sophisticated with the influx of small arms and light weapons into the hands of pirates and criminals on the waterways and on the high seas," he said. The maritime domain represents the traf-

fic of most global goods and services through various sea crossings such as the China Sea, the Strait of Singapore, the Gulf of Mexico, the Gulf of Aden and the Gulf of Guinea, among others. However, some of these sea crossings continued to be subject to hijacking, kidnapping, theft and piracy. Reports of piracy and other maritime crimes in the Gulf of Guinea had continued to threaten the ease of movement of goods and services. Awareness of the economic importance of this maritime route for regional and international trade and business has prompted the Government of Japan, in partnership with UNDP, to intervene to finance projects

in this area. The Gulf of Guinea Counter-Piracy and Response Project is essential to ensure the safety and security of traders and seafarers and aims to increase international trade, thereby contributing to sustainable development. This project is a continuation of the inaugural project – Capacity building to fight piracy for MLAILPKC – implemented between March 2021 and March 2022 by MLAILPKC

Adapted and Translated from French into English by:
Albéric Djomaki,
CEO at LMS (www.lmsgroupafrica.com)
American Translators Association (ATA)
Associate Member

Campagne de destruction de munitions obsolètes

Le Bénin se conforme à la convention de la CEDEAO

La Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (Cnlcpal) a lancé, le vendredi 10 juin dernier, la campagne de destruction d'armes légères et de munitions obsolètes. Présidée par le Directeur de cabinet du ministre de la défense nationale en compagnie de la représentante de l'ambassadeur des Etats-Unis et de la responsable de l'Ong Mag, la cérémonie de lancement officiel s'est déroulée sur le champ de tirs de Dan.

La convention de la Cedeao adoptée par les chefs d'Etat à Abuja le 14 juin 2006 exige la destruction des armes légères et munitions obsolètes dans les pays membres. D'après le Colonel Sanni Bachabi, le Dc/Mdn, au Bénin, le rapport du recensement commandité par le Gouvernement en 2016 a fait état de 10.000 armes démodées et de 400 tonnes de munitions obsolètes encombrant les magasins. Elles constituent, au regard de leurs conditions de stockage un danger d'explosion publique. Pour alors se mettre en conformité avec ladite convention, la Cnlcpal a saisi l'Ong Mines advisory group (Mag) mondialement reconnue pour son action de déminage humanitaire, dans la lutte contre la prolifération illécite des armes légères de petits calibres et dans la prévention des explosions inopinées des magasins de munitions afin d'aider le Bénin à assainir ses stocks d'armes et de munitions et de réduire les risques d'accidents pyrotechniques. L'accord de partenariat qui en résulte a favorisé la présente campagne qui s'est déroulée autour de plusieurs activités, à en croire le Dc/Mdn. Il s'agit de la destruction de 45,015 tonnes de cartouches pour armes portatives par la méthode de brûlage à l'air libre, du renforcement de capacités des personnels, de l'évaluation technique des armureries et dépôt de munitions sur tout le territoire national, et de la mise en conformité des infrastructures de stockage. Des actions qui font dire à la représentante de l'ambassadeur des Etats-Unis



que le Bénin est un pays exemplaire. « Votre accord pour marquer simplement vos armes afin qu'elles puissent être suivies en cas de perte ou de vol n'est qu'un exemple de plus où vous démontrez comment travailler ensemble pour vraiment faire avancer nos objectifs communs de sécurité », a laissé entendre Karen Gustfson De Andrade, représentante de l'ambassadeur des Etats-Unis près le Bénin. Grâce à cette coopération, les Etats-Unis s'investissent énormément dans le recyclage des forces de défense et de sécurité et dans l'équipement. 14 millions de dollars sur trois ans sont prévus dans ce sens, a rappelé la représentante de l'ambassadeur. A cela s'ajoutent 4,2 milliards de dollars consacrés à la destruction des armes conventionnelles dans le monde depuis 1993 parce que conscients du danger public que représentent les armes obsolètes et les munitions détériorées pour les communautés où elles sont stockées. Pour le Colonel Gabin Chahounka, représentant du président de la Cnlcpal, la destruction d'armes légères et de munitions obsolètes fait partie des priorités de sa structure créée le 09 mars 2000. Conformément aux

dispositions des articles 16 et 17 de ladite convention, elle l'a inscrite dans l'axe 3 de son plan quinquennal 2020-2024.

L'Ong Mag, une structure d'appoint

Pour Nicole Ntagabo responsable régionale de l'Ong Mag, l'Ong Mag est une structure créée en 1989 au Royaume-Uni. Mines advisory group (Mag) est une organisation internationale non gouvernementale qui travaille aujourd'hui dans plus d'une trentaine de pays. Au Bénin, en étroite partenariat avec Cnlcpal, l'Ong Mag appuie les forces de défense et de sécurité dans l'amélioration de la sécurisation et gestion des stocks d'armes et de munitions. Elle assiste également le Bénin à progresser dans la réalisation de ses engagements au titre des instruments internationaux et régionaux, notamment la convention de la Cedeao sur les armes légères et de petits calibres. Suite à la phase protocolaire de la cérémonie, les participants ont eu droit à une visite guidée du site devant abriter l'opération sous l'œil vigilant des experts Mag.

Rock Amadji
(Correspondant
Zou-Collines)

Droit public et financier

Les professeurs Salifou YONABA et Eloi DIARRA distingués

Les professeurs Salifou YONABA de l'Université Thomas Sankara de Ouagadougou et Eloi Diarra de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest ont été distingués ce samedi 11 juin 2022 à Cotonou. C'était au cours d'une cérémonie de remise de mélanges tenue à Cotonou.

● Falco VIGNON

Cette initiative du professeur Nicaise MEDE, vise à honorer ces illustres professeurs du droit public et financier du continent qui se sont sacrifiés pour la cause de l'enseignement supérieur en Afrique et ailleurs. Cette cérémonie fort simple a réuni amis, anciens étudiants de ces deux professeurs et les universitaires du continent. Occasion pour les organisateurs de présenter les résultats des travaux de ces illustres figures du monde universitaire d'Afrique. Lesquels travaux sont restitués dans un livre intitulé « Les finances publiques entre globalisation et dynamiques locales », publié aux éditions L'Harmattan avec le soutien financier de la Fondation Suzanne MEDE. Ladite cérémonie a permis aux organisateurs de passer en revue la vie d'enseignant de ces professeurs. Passion, amour, travail bien fait, obligation de résultats, partage de connaissances sont entre autre les caractéristiques de ces deux figures emblématiques des droits public et financier du continent. A cet effet, plusieurs témoignages ont été enregistrés de l'Université Nationale du Bénin jusqu'à l'Université de Rouen tout



en passant par celle de Ouagadougou et celle de l'Université catholique de l'Afrique de l'ouest. La cérémonie a été également marquée par une conférence magistrale animée par l'ambassadeur Théodore LOKO sur le thème « L'engagement chrétien dans les milieux de l'éducation et de la culture ». Les récipiendaires ont exprimé leurs gratitude à l'endroit des organisateurs et surtout à l'endroit du professeur Nicaise MEDE. Une occasion qu'ils ont choisie pour prodiguer de sages conseils à la jeune génération montante avant de les inviter à s'intéresser plus à l'ensei-

gnement supérieur. Ils n'ont pas manqué aussi d'inviter les autorités politiques à promouvoir l'enseignement supérieur. « On a besoin des enseignants dans nos universités. Faudrait pas que les autorités politiques viennent chercher dans nos universités, leurs places c'est dans nos universités », a clamé le professeur Éloi DIARRA.

« J'invite les autorités politiques à écouter les chercheurs de notre continent. On ne peut avancer un pays sans les recherches scientifiques », a lancé comme appel à l'endroit des autorités politiques le professeur Salifou YONABA.

Le professeur Éloi DIARRA, est un homme à double agrégation. Il est agrégé du Conseil africain Malgache de l'enseignement supérieur (CAMES) et agrégé des facultés françaises de droit tandis-que son collègue Salifou YONABA, est un agrégé des facultés de droit du réseau CAMES, enseignant de droit administratif, finance publique, droit de travail, etc. à l'Université de Ouagadougou.



Football/D1 Féminine

Deuxième titre de suite pour Espoir FC face à Aïnonvi

La grande finale de première division féminine de football, saison 2022, s'est tenue ce samedi 11 juin 2022 à Parakou. Le stade omnisports de la cité des Kobourou a sonné comble pour cette rencontre entre Espoir FC de Cotonou et Aïnonvi de Porto-Novo qui promettait du spectacle. Un match qui s'est soldé par le score de 3 buts à 0 en faveur de Espoir FC qui conserve par la même occasion son titre de

champion. Devant les autorités politico-administratives et du sport, les deux équipes ont eu l'occasion de se mesurer. La rencontre a débuté sur les chapeaux de roues avec de l'engagement physique de part et d'autre. Le premier tournant cependant, ne tardera pas à venir. Espoir FC marquera le premier but du match à la 10' par l'intermédiaire de Aladé Ayo. Visiblement sonnées, les joueuses de la capitale vont tenter le tout pour

le tout pour revenir au score mais Espoir FC reste solide derrière. 1-0 à la mi-temps. En seconde partie, Aïnonvi revient avec les mêmes objectifs. Léa Fachina ou encore Djibril Yasminath se heurteront à chaque fois au bloc bien solide de l'équipe entraînée par Gafari Yessoufou. Elles se feront piégées plus-tard encore par Aladé Ayo qui ira de son doublé à la 60' minute de jeu. Aïnonvi, sans solution, se fera finalement dis-

tancée à la 84' sur un but inscrit par Yolande Gnammi, qui finit meilleure buteuse du championnat avec 28 buts. Score final 3-0 pour Espoir FC qui remporte son deuxième titre consécutif. Une performance majuscule pour les joueuses de Cotonou qui étendent leur domination sur la durée. De leur côté, les joueuses de Aïnonvi n'ont pas à rougir. Annoncées outsiders en début de saison, elles ont eu les éloges des différents acteurs du

football pour leur parcours exceptionnel. Les joueuses ont reçu des médailles et des enveloppes financières. L'équipe championne a bien-sûr reçu son trophée. Par ailleurs, bien avant cette rencontre, la finale pour le compte de la deuxième division s'est déroulée entre Assaba Football Academy et Cefos. Après un score nul (1-1) au terme du temps réglementaire, les deux équipes ont dû se

départager aux tirs au but. C'est finalement l'équipe de Cefos qui sort son épingle du jeu sur le score de 3-2. Pari gagné donc pour la Fédération Béninoise de Football, organisatrice du championnat. Le rendez-vous est donc donné pour la saison prochaine.

Mouhamed Bouhari
SAÏDOU
(Correspondant
Borgou Alibori)



**Avec ARESS,
vivez l'Energie,
l'Energie de Qualité
pour tous**

LA QUALITE POUR TOUS

f in @ ARESS

(+ 229) 96 63 96 82



REJOIGNEZ VOTRE QUOTIDIEN SUR NOS DIFFÉRENTS RESEAUX SOCIAUX

L'économiste du Bénin est le premier quotidien béninois spécialisé en informations économique, financière et boursière.

+229 69 19 08 80 / 95 42 96 26

leconomisteben1

journalleconomiste

leconomistbenin1@gmail.com

www.leconomistebenin.com

Sikècodji, 2ème rue à droite en quittant les feux tricolores de la Marina pour le carrefour Okpè Oluwa